



Permanence sociale à Curtilles

Dans le canton de Vaud, une politique sociale forte a contribué au fil des années, à la mise en place d'institutions sociales efficaces, que ce soit au niveau de l'accompagnement réalisé au sein des centres sociaux régionaux (CSR) ou des agences d'assurances sociales (AAS).

Les personnes au bénéfice du revenu d'insertion sont accompagnées dans les CSR, tandis que les AAS renseignent précisément chaque citoyen sur les questions liées par exemple aux demandes de rente-pont, d'allocations familiales, de subsides caisse-maladie, d'AVS ou de prestations complémentaires AVS/AI.

Ces services orientent et accompagnent pour le dépôt des demandes, ce qui est très précieux. Cela dit, elles n'ont pas pour vocation de suivre de manière plus personnalisée tout un chacun qui en aurait le besoin, que ce soit pour diverses démarches administratives, questions relatives au logement, à l'emploi ou encore à la santé.

Fort de ce constat, Madame Kate Lador, assistante sociale et habitante de Curtilles, propose une permanence sociale dès janvier 2025, pour un essai avec 4 dates.

L'objectif de ce projet est de répondre à toutes questions sociales, au sens large, que les habitants et habitantes de Curtilles pourraient avoir.

Cette offre ne s'adresse toutefois pas aux personnes déjà accompagnées par les CSR ou les ORP, car elles bénéficient déjà d'un accompagnement personnalisé.

Les premières dates sont agendées :

Mercredi 15 janvier 2025

Lundi 24 février 2025

Mercredi 09 mars 2025

Mercredi 28 mai 2025

Le lieu :

Petite salle du Café Fédéral

de 19h00 à 20h30

sans rendez-vous

Une confidentialité totale est assurée et c'est gratuit.

La Municipalité remercie Madame Kate Lador de cette initiative. Il s'agit d'un projet qui sera évalué début juin. Si le besoin de cette permanence s'avère réel, d'autres dates seront agendées.